

CONTACTS

Horaires des bureaux

Lundi : 7h30 - 14h30
Mardi : 7h30 - 14h30
Mercredi : 7h30 - 14h30
Jeudi : 7h30 - 14h30
Vendredi : 7h30 - 14h30

Horaires des stagiaires

Lundi : 7h30 - 14h00
Mardi : 7h30 - 14h00
Mercredi : 7h30 - 14h00
Jeudi : 7h30 - 14h00
Vendredi : 7h30 - 14h00

Ecole 2ème Chance Martinique Sud

Quartier Médecin
97215 RIVIERE-SALEE

☎ 0596.68.02.51 / Fax : 0596.52.63.13

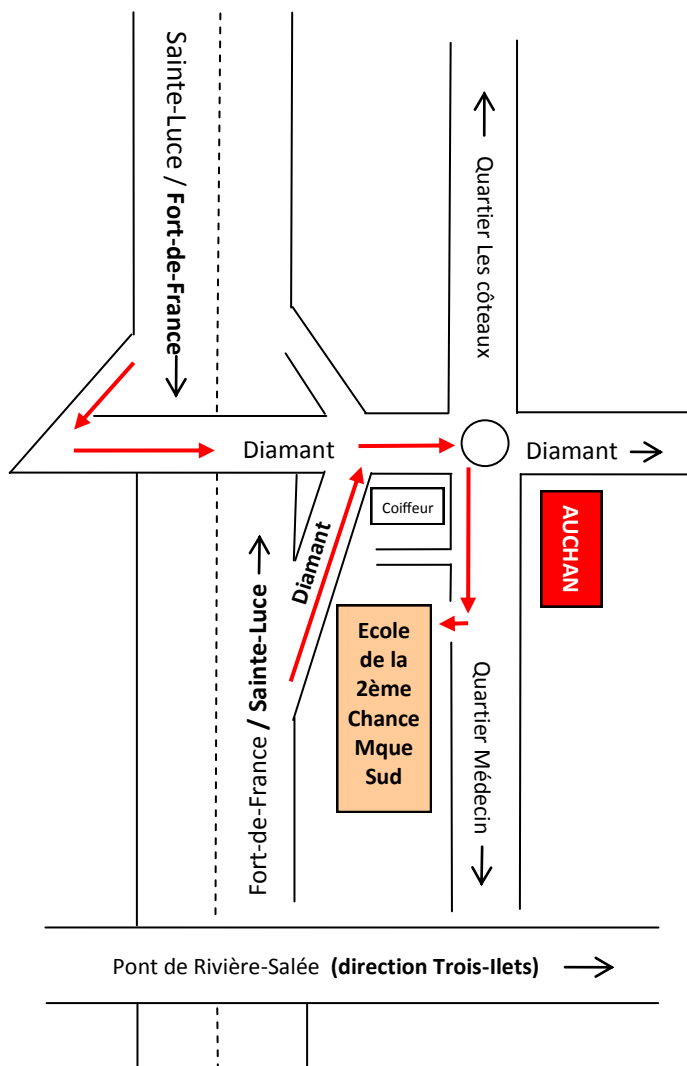
Email : esm@e2csud.com

SIRET : 530 680 115 000 17 / APE : 8899B

Numéro de déclaration d'activité :

97 97 30833 97

TRAJET



Renseignements pour le transport : sudlib.fr

ECOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE Martinique Sud



☎ 0596 68 02 51 @ esm@e2csud.com



Construire ensemble
c'est possible !



Membre Actif du Réseau E2C FRANCE

Présentation de l'école de la deuxième chance Martinique Sud

L'école de la 2ème Chance Martinique Sud, est un Membre Actif du Réseau E2C France.

Elle est constituée de 4 pôles :

- le pôle pédagogique,
- le pôle vie sociale et collective,
- le pôle entreprise,
- le pôle administratif.

Les objectifs de l'école

En tant que **Membre Actif du Réseau E2C France** et en accord avec le cahier des charges, les objectifs de l'école sont :

- d'accompagner à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes,
- de délivrer à l'issue du **parcours de formation individualisé** de 10 mois au sein de l'école, une « Attestation de Compétences Acquisées »,
- d'assurer un suivi sur 1 an pour concrétiser l'insertion de manière durable à l'issue du parcours.

Modalités d'entrée

Des réunions d'information collectives et conduite d'entretiens de motivation (l'unique critère retenu est la motivation).

Le parcours de formation en 3 étapes

L'intégration (période d'essai) :

Permet d'identifier les compétences et les besoins du jeune en termes d'accompagnement et de formation.

L'émergence du projet :

A pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance des métiers et du monde du travail, de développer ou de renforcer le niveau des savoirs de base et des compétences professionnelles et de faire émerger un projet personnalisé.

La consolidation dans l'insertion :

Assure le suivi du jeune et renforce le plan d'insertion.

La pédagogie mise en œuvre vise à permettre au jeune de prendre conscience de ses capacités et possibilités à travers différentes étapes. Le parcours de formation est individualisé et personnalisé, et chaque étape est contractualisée.

Le public ciblé - critères d'admission

L'école s'adresse aux jeunes qui répondent aux critères définis par le cahier des charges des Ecoles de la Deuxième Chance :

- jeunes de 16 à 25 ans,
- sortis du système scolaire depuis au moins un an,
- sans diplôme ni qualification, ne présentant pas de problématiques d'illettrisme.

« Ce n'est pas la motivation qui précède la réussite mais la capacité d'identifier et de provoquer des réussites qui enclenche des motivations pour des savoirs scolaires ».

P. MEIRIEU